

INFORMATIONS DIVERSES POUR 2026

COMMUNE DE PAUDEX

ADMINISTRATION ET SERVICES COMMUNAUX

Bureaux

Espace Delamuraz
Route de la Bordinette 5
Case postale 40 – 1094 Paudex
021 791 12 12

syndic@paudex.ch
greffe@paudex.ch
www.paudex.ch

Horaires: du lundi au vendredi de 8 h à 12 h,
ainsi que de 13 h à 16 h le lundi

Greffe municipal, administration générale, service du personnel

M. Nicolas Chamorel, secrétaire municipal
021 791 12 12
greffe@paudex.ch

Service technique

M. Alexandre Larpin, technicien
021 791 12 58
alexandre.larpin@paudex.ch

Contrôle des habitants, bureau des étrangers, registre civique, documents d'identité, naturalisations

021 791 12 12
greffe@paudex.ch
controle.habitants@paudex.ch

Bourse communale

Mme Janine Ravessoud, boursière
021 791 12 35
bourse@paudex.ch

Manifestations

Mme Christine Theytaz, secrétaire municipale adjointe
021 791 12 12
christine.theytaz@paudex.ch

Location des salles, manifestations

Mme Christelle Chillier, secrétaire
021 791 12 12
christelle.chillier@paudex.ch

Intendance

M. Alan Bühler, agent d'exploitation - intendant
079 774 69 94
intendance@paudex.ch

Voirie

M. Raphaël Nicod, 076 369 12 65
M. Yann Foretay, 079 461 25 67
M. Julian Portal, 078 616 57 56
voirie@paudex.ch

URGENCES

POLICE 117

FEU 118

AMBULANCE 144

POISON 145

CENTRALE DES MÉDECINS

DE GARDE 0848 133 133

En cas d'urgence uniquement pour une intervention
sur les réseaux d'eau potable ou d'électricité, veuillez
contacter le service de piquet en appelant la Police
Sécurité Est lausannoise au 021 721 33 11.

SERVICES UTILES

Accueil familial de jour de Pully- Paudex-Belmont-Lutry

021 721 31 68
Permanence:
Mardi de 8 h à 10 h
Jeudi de 13 h 30 à 15 h 30

Agence d'assurances sociales (AAS) et Centre social régional de l'Est lausannois- Oron-Lavaux (CSR)

Case postale 111
1009 Pully
021 557 83 95
Lundi, mardi, mercredi, jeudi
de 8 h 30 à 11 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi de 08 h 30 à 11 h 30
et de 13 h 30 à 16 h

Centre médico-social CMS Pully-Paudex- Belmont

Aide et soins à domicile
Avenue de Lavaux 63
1009 Pully
021 721 24 44
Du lundi au vendredi,
de 7 h 30 à 18 h

Collège de Paudex

Route de la Bordinette 5
Salle des maîtres
021 791 13 01

Contrôle des champignons

www.vapko.ch

Direction de l'École primaire et secondaire

Collège Arnold-Reymond
1009 Pully
021 577 97 97
Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi après-midi fermé

École maternelle de l'entraide familiale

Marine Frey
Route de la Bordinette 9
078 771 39 01
Inscriptions et renseignements
de 13 h à 18 h

Entraide familiale Pully-Paudex-Belmont

www.aef.ppb.ch

Office de l'état civil cantonal vaudois

Avenue de Sévelin 46
1004 Lausanne
021 557 07 07
Tél. du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 11 h 30
Guichet du lundi au vendredi
de 8 h à 16 h 30

Fondation de l'enfance et de la jeunesse Pully-Paudex Accueil collectif (nurséries, garderies, UAPE et APEMS)

Chemin du Montillier 3
1009 Pully
021 721 31 67
Inscriptions*

Garderie

Les Petits Pas
Route de la Bordinette 7
1094 Paudex
021 791 00 54
Inscriptions*

l'UAPE L'Escale

Route de la Bordinette 12
1094 Paudex
021 791 20 40
Inscriptions*

*Elles se font via le site internet:
fondation-fej.ch/#inscription

Gendarmerie cantonale

Route du Lac 7
1094 Paudex
021 557 18 21
Horaires du guichet:
mardi, de 7 h 30 à 12 h
jeudi, de 13 h à 17 h

Justice de paix du district Lavaux-Oron

Rue Davel 9
Case postale 60
1096 Cully
021 557 82 55

Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois

Rue Caroline 11Bis
Case postale 1142
1002 Lausanne
021 316 23 11

Office régional de placement (ORP)

Avenue C.-F.-Ramuz 43
1009 Pully
021 557 19 10

Office des poursuites du district Lavaux-Oron

Chemin de Versailles 6
Case postale 28
1096 Cully
021 557 83 10

Paroisse catholique

Curé modérateur
Stefano Manfredi
Cure catholique
Route de Lavaux 17
1095 Lutry
021 791 25 49

Paroisse protestante

Secrétariat paroissial
Avenue du Prieuré 2B
1009 Pully
021 728 04 65
Pasteur
David Freymond
021 331 56 73

Police Sécurité Est lausannois

Rue de la Poste 9
1009 Pully
021 721 33 11

Préfecture du district de Lavaux-Oron

Chemin de Versailles 6
Case postale 48
1096 Cully
021 316 07 10

Protection civile

Route de l'Industrie 15
1072 Forel-Lavaux
021 338 03 60

Ramonage officiel

Stéphane Flückiger
Chemin du Théâtre 1A
1077 Servion
079 964 67 06

Registre foncier

www.rf.vd.ch

Direction des Services industriels

Place Chauderon 23
Case postale 7416
1002 Lausanne
0842 841 841

Service bénévole

Pully-Paudex-
Belmont-Lutry
021 728 12 13
Lundi, mercredi et vendredi
de 9 h à 11 h

Service de la sécurité civile et militaire

021 316 51 00

Service du feu du SDIS Ouest-Lavaux

Urgence 118
www.sdis-ouest-lavaux.ch

Surveillant de la faune

M. Jean-Marc Duc
Route de Morens 8
1053 Cugy
079 237 42 60

INFORMATIONS DIVERSES POUR 2026

AGENDA

VENTE DE VIN

18 mai 2026, de 18h à 19h

FÊTE À PADEX

19 juin 2026

FÊTE DU 1^{ER} AOÛT

Port de Paudex, dès 19h

THÉ DANSANT POUR LES ÂÎNÉS

Grande Salle de Paudex,
organisés par Pro Senectute

De février à juin,
tous les 1^{ers} jeudis du mois,
de 14h à 17h



Vous habitez cette région, vous disposez d'une voiture et d'un peu de temps libre ?

Le service des bénévoles a besoin de votre aide pour continuer son action de soutien aux personnes à mobilité réduite ! Horaires selon vos disponibilités et indemnisation pour vos frais.

**Appelez
Brigitte Pahud
021 728 23 27**

GESTION DES DÉCHETS

RÈGLEMENT SUR LA GESTION DES DÉCHETS ADOPTÉ LE 4 MARS 2013

Notre guide des déchets recense toutes les informations utiles et nécessaires concernant l'élimination et le recyclage des déchets. Il est à votre disposition à l'administration communale. Ci-après, quelques extraits.

ORDURES MÉNAGÈRES

Elles doivent obligatoirement être mises dans des sacs taxés, vendus dans la plupart des commerces et à l'administration communale. Les sacs sont déposés en bordure de la voie publique les mardi et vendredi avant 7h, sauf les vendredis 2 janvier, 3 avril, 25 décembre 2026 et 1^{er} janvier 2027. Les immeubles et les propriétaires sortiront les conteneurs à ordures aux mêmes conditions.

IMPORTANT : tout ce qui est incinérable d'une longueur égale ou inférieure à 60 cm doit être mis dans un sac taxé de 17, 35, 60 ou 110 litres.

PAPIER – CARTON

Pour les habitations à plusieurs logements, le papier et le carton doivent impérativement être mis dans des conteneurs, qui seront sortis avant 7h au bord de la voie publique tous les vendredis, sauf les vendredis 2 janvier, 3 avril, 25 décembre 2026 et 1^{er} janvier 2027. Pour les privés qui n'ont pas de conteneurs, ces déchets doivent être déposés, en paquets ficelés, en bordure de la voie publique avant 7h. Le dépôt en vrac est strictement interdit. Les cartons de grandes tailles doivent être découpés et mis dans les conteneurs ou être apportés aux déchetteries. **Le ramassage est organisé tous les vendredis.**

DÉCHETS ENCOMBRANTS

Trois possibilités s'offrent à vous :

- Aux déchetteries, sur présentation d'une carte à commander à l'administration communale :
Perraudettaz à Pully : mardi et vendredi de 9h à 13h, mercredi et jeudi de 15h à 19h et samedi de 8h à 15h.
Malley à Lausanne : lundi à vendredi de 8h à 18h et samedi de 8h à 17h.
- Œuvres caritatives et vide-grenier pour les objets en bon état.
- Collecte payante, sur appel, pour les déchets encombrants de grandes dimensions (CHF 100.– pour au maximum cinq objets d'un volume total inférieur ou égal à 5m³). Pour béné-

ficier de cette prestation, prendre contact avec l'entreprise Métraux Transports SA, à Savigny, au 021 784 80 70, et suivre les instructions qui vous seront données.

DÉCHETS SPÉCIAUX

Les produits spéciaux des ménages doivent être ramenés dans les commerces vendant les produits du même type. Leur reprise est gratuite. Vos médicaments sont à rapporter dans les pharmacies, vos piles dans les commerces et vos produits phytosanitaires et de traitement du bois dans les points de vente spécialisés. Certains déchets spéciaux peuvent également être déposés aux déchetteries.

Il est par ailleurs possible de les amener lors des deux journées de récolte de déchets toxiques et dangereux organisées par Pully, Belmont-sur-Lausanne et Paudex, **les premiers samedis de mai et d'octobre.**

DÉCHETS VERTS

Les déchets verts doivent impérativement être conditionnés dans les conteneurs adéquats et être sortis au bord de la route le mardi avant 10h (sauf les jours fériés, pas de ramassage). En période de taille, des fagots de branchages attachés avec de la ficelle naturelle, de maximum 1 m de long et 40 cm de diamètre (maximum 1 m³), peuvent être déposés à côté du conteneur. Les quantités supérieures doivent directement être acheminées à la compostière de la Coulette. Des conteneurs sont à disposition aux déchetteries. Seuls des petits sacs compostables, marqués d'un quadrillage en diagonale, sont autorisés.

AUTRES DÉCHETS

Alu, fer-blanc, animaux morts, appareils électriques et électroniques, canettes de boissons, capsules de café en aluminium, déchets inertes, ferraille, huile usagée, PE, PET, piles, pneus, sapins de Noël, textiles, verre : **vous référer à notre guide sur les déchets.**